

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1006>



**- Arrêté du 20 avril 2020
portant modification des
arrêtés de création des
diplômes professionnels
relevant des dispositions du
code du travail relatives à la
conduite de chariots de
manutention automoteurs à**

conducteur porté

- Examens | Concours - Certifications - Examens - Textes Réglementaires -

NOUVEAU

Date de mise en ligne : mercredi 29 avril 2020

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0104 du 29 Avril 2020